PRIX DES TORTUES

5ème(P/ 4881), — 05/05/2024 15h20, LA MARTINIQUE

PLAT, 2.100 meters, Corde à GAUCHE, Terrain LEGER (2,6)
7.000 (3.500, 1.400, 1.050, 700, 350)
10.150 (5.075, 2.030, 1.522, 1.015, 507) - Allocation + Prime Propriétaire (si éligible)
ARRIVEE OFFICIELLE: 7 Engagés. 1 Non Valable. 6 Partants Définitifs.
Temps du 1er : 2. 9.95 (Redk : 1. 1.88)

HANDICAP DE CATEGORIE
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.
Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 60 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 62 k.
Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.
Réf. +030

Décisions des commissaires

La température extérieure relevée par la société organisatrice étant supérieure ou égale à 30 de grés Celsius,les Commissaires ont majoré le poidsdéclaré lors de la déclaration de monte d'une livre pour l'ensemble des concurrents conformément aux dispositions du paragraphe III de l'arti cle 150 du Code des Courses au Galop. Les Commissaires ont autorisé le hongre LIBERTIN GRIS à être muni d'un bonnet anti-bruit de coul eur rouge, ce dernier étant retiré derrière les stallesde départ. Les Commissaires ont autorisé le hongre LIBERTIN GRIS à être amené en main au départ non monté, sonentraineur en ayant fait la demande dans les délais fixés. Le hongre LIBERTIN GRIS a fait l'objet d'un prélèvement biologique.

Informations

Conformément aux dispositions de l'article 196 du Code des Courses au Galop, les résultats des courses sont publiés sous réserve des modifications qui y seraient éventuellement apportées, à la suite de réclamations, d'appels ou d'une décision prise par les Commissaires de France Galop en application dudit code.

Place	Cheval	N°	Père/Mère	Écart au précédent	Couleurs	Propriétaire	Entraîneur	Jockey	Poids	Gain	Prim. prop.	Prim. elev.	Suppl.	Equipement(s)	Écurie.	Éleveurs

1	**MOJITO JUNIOR H.PS. 5 A.**	01	Par: CAT JUNIOR et DON'T TOUCH ME (CIMA DE TRIOMPHE)	(Corde:05)		JEAN-CLAUDE SOUKAI	JC. SOUKAI	JEREMY MOISAN	62,5kg (62 kg)	3.500	1.575	659		NNN	A. JORDAN TORRES
2	**LIBERTIN GRIS H.PS. 5 A.**	05	Par: STYLE VENDOME et LIBERTY IN LOVE (STATUE OF LIBERTY)	2.L (Corde:01)		ANDRE JACOBY-KOALY	A. JACOBY-KOALY	MME SARAH AKARI-SOUIDANE	57 kg (58 kg)	1.400	630	263		ONN	ECURIE BIRABEN, A. GILIBERT
3	**ANTIGUA F.PS. 5 A.**	02	Par: MACHUCAMBO et ALADDIN'S ANGEL (KENDARGENT)	1/4 (Corde:06)		JEAN-CLAUDE SOUKAI	JC. SOUKAI	ISIDORE BOUAZIZ	62 kg (61,5kg)	1.050	472	197		NNL	SUC. Y. SEYDOUX DE CLAUSONNE,MME L. LOUIS
4	**SANDRO GOLD H.PS. 4 A.**	04	Par: ECLAIR DU FADA et GOLDININA (HONOLULU)	3/4 (Corde:02)		DOMINIQUE GOMBAUD-SAINTONGE	S. JOUSSELIN	MATTHIAS LAURON	59,5kg (59 kg)	700	315	131		NNN	MME S. TIAN-SIO-PO
5	**BEL TI BOUG H.PS. 5 A.**	03	Par: ECLAIR DU FADA et CHATAWA (GENTLEWAVE)	2.L (Corde:04)		SEGA LALUNG	MME L. DUPELIN LALUNG	MME LUANA DUPELIN LALUNG	58,5kg (59,5kg)	350	157	65		NNL	SUC. S. BOURGEOIS, M. DUPELIN
6	**YEDDER H.PS. 4 A.**	06	Par: ECLAIR DU FADA et DIONAEA (PANIS)	LON (Corde:03)		MME ANGELA THIBAUT	S. JOUSSELIN	CEDRIC REYNAUD	57 kg (56 kg)					ONL	E. PETIT